

Projet de prolongement Saint-Sébastien

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Projet de prolongement d'un gazoduc entre Saint-Sébastien et Pike River

Titre de l'engagement : Fréquence des entretiens sur la conduite existante

Date de dépôt : 16 octobre 2017

Engagement n° 5 : Question du 11 octobre

Fournir un 'topo' sur la fréquence des entretiens réalisés sur la conduite existante depuis sa construction.

Réponse:

TransCanada s'est engagée à construire et exploiter son réseau de transport de gaz naturel de façon sécuritaire. De la conception et la construction jusqu'à l'exploitation et l'entretien, la sécurité est au cœur de tout ce que nous accomplissons. Nos activités s'étendent partout en Amérique du Nord et nous avons des bureaux établis dans plusieurs communautés. Chaque région est dotée de personnel qualifié qui assure l'exploitation sécuritaire et efficace des installations qui s'y trouvent.

TransCanada s'est munie d'un programme d'entretien des pipelines qui vise à surveiller, inspecter et réparer ses installations pipelinières. Ce programme comprend diverses activités d'entretien qui permettent d'assurer, en tout temps, la sécurité et l'intégrité du réseau de pipeline.

Parmi les activités régulières d'entretien de la Ligne 800, nous retrouvons :

Inspection interne (inspection par racleur intelligent)

L'inspection interne consiste à faire circuler un outil spécialisé dans le pipeline pour en vérifier l'état. Il s'agit d'un appareil de technologie évoluée capable de détecter les anomalies comme la corrosion (aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de du pipeline), les caractéristiques de construction et de fabrication, les déformations, les fissures, les objets étrangers qui touchent au pipeline ainsi que les contraintes attribuables aux mouvements.

Après une inspection interne, les anomalies relevées font l'objet d'une analyse d'ingénierie qui vise à déterminer les mesures qui peuvent être nécessaires conformément à la norme CSA Z662-15. Les mesures prises peuvent comprendre une excavation exploratoire et la restauration ou la réparation de la conduite.

Des inspections de divers tronçons de la Ligne 800 ont eu lieu en 1999, 2004, 2009, 2013, 2014 et 2015 à l'aide du système d'inspection interne. TransCanada a prévu d'inspecter la Ligne 800 au cours des quatre (4) prochaines années.

Vérification de la protection cathodique

Le système de protection cathodique empêche la corrosion de se produire sur le pipeline. Une vérification de la protection cathodique – (*Cathodic Protection Test Lead Surveys*) – qui consiste à mesurer le potentiel pipeline-sol à intervalles au-dessus du pipeline à des endroits de test au-dessus du sol, est effectuée chaque année pour s'assurer du bon fonctionnement du système de protection cathodique et partant, de la protection du pipeline.

Si la vérification de la protection cathodique révèle des anomalies (potentiel insuffisant, perturbations, courts-circuits, etc.), des mesures correctives sont prises pour en rétablir le bon fonctionnement. TransCanada vérifie la protection cathodique de la Ligne 800 chaque année.

De plus, des vérifications de potentiel à intervalles courts sont effectuées tous les trois ans afin d'optimiser la performance du système. Ces relevés prennent des mesures de conductivité des pipelines au sol à environ chaque mètre le long du pipeline. Une vérification à intervalles courts sur la Ligne 800 est prévue pour 2018.

Patrouilles aériennes – Détection visuelle et à l'aide de matériel perfectionné

TransCanada procède à des patrouilles aériennes pour détecter visuellement les activités non autorisées, les signes d'érosion, la perte de couvert, la décoloration de la végétation ou les anomalies géotechniques. En outre, nous faisons appel à un laser capable de déceler, depuis les airs, la présence de molécules de méthane avec une sensibilité de l'ordre d'une partie par million.

Si le pilote observe l'une des conditions mentionnées ci-dessus, le personnel régional est informé et envoyé pour enquêter. Certaines conditions, selon leur nature, peuvent nécessiter une action immédiate. Actuellement sur la Ligne 800, la fréquence de détection aérienne de fuites à l'aide de matériel perfectionné est de deux (2) par année et la fréquence des patrouilles aériennes visuelles est d'une (1) fois par semaine.

Analyse des classes d'emplacement

Une analyse des classes d'emplacement est effectuée annuellement, conformément à la norme CSA Z662-15. Cette analyse examine les structures construites à moins de 200 m du pipeline et évalue si le changement de la densité de population nécessite la mise en place de mesures correctives.

Débroussaillage de l'emprise

Le débroussaillage, qui consiste à enlever les arbres, les arbustes, les buissons et autres plantes, est effectué au besoin, sans périodicité fixe. Cette activité a lieu principalement pour raisons suivantes : permettre la surveillance des empiétements dans l'emprise, la détection des fuites et

des changements géotechniques, pour faciliter l'accès aux fins d'entretien et délimiter l'emprise et ainsi sensibiliser le public à la présence du pipeline. Du débroussaillage a été effectué sur la Ligne 800 en 2015 et 2017 et TransCanada prévoit en faire aussi en 2018.

Entretien des vannes

Les vannes de canalisation principale sont des installations cruciales qui jalonnent le pipeline. Chacune de ces vannes nécessite un entretien annuel spécifique. Si la pression chute dans le pipeline en raison d'une fuite, les vannes de canalisation principale à chaque extrémité de la Ligne 800 arrêtent automatiquement le débit de gaz.